

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale des membres et conférence « Électrification et transports collectifs au Bas-Saint-Laurent » $7~\rm juin~2018,~16~h~30$

La Station, espace collaboratif, 40, rue Saint-Germain Est, Rimouski

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) convie ses membres à la 25° assemblée générale annuelle de l'organisme. Les membres sont également invités à un souper qui sera suivi d'une conférence de M. Patrick Morin, agent de développement au CREBSL, sur l'étude intitulée « Électrification et transports collectifs au Bas-Saint-Laurent » qui a été réalisée par le CREBSL et qui a été présentée aux huit MRC de la région.

HORAIRE

Assemblée générale des membres (16 h 30 à 18 h)

Souper (buffet gratuit pour les membres) $(18\ h\ \grave{a}\ 19\ h)$

Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent Conférence de Patrick Morin, agent de développement, CREBSL (19 h à 21 h)

Assemblée générale annuelle

Le conseil d'administration présentera son bilan de l'année qui, comme toujours, a été riche en rebondissements. L'actualité environnementale a réservé quelques bonnes surprises comme la fin du projet Énergie Est et l'augmentation du financement des CRE... et elle a amené son lot de déceptions comme le nouveau cadre légal sur les hydrocarbures et la lenteur des progrès en matière de conservation.

Par ailleurs, les principales activités qui ont occupé l'organisme cette année sont la tenue d'un forum sur la mobilité durable et les changements climatiques, le développement du transport collectif et/ou électrique et l'implication du CREBSL auprès des instances de gouvernance régionale. Des actions sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), la protection de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, la réforme du régime environnemental et la gestion des matières résiduelles ont également beaucoup mobilisé l'équipe de travail.

Durant l'assemblée, le CREBSL déposera un projet de plan d'action qui se situera dans la continuité et qui aura en tête de ses priorités les thèmes de l'énergie, du réchauffement climatique, de la biodiversité et des aires protégées pour l'année 2018-2019. Les membres auront l'occasion de commenter le plan, de proposer des ajouts et de transmettre des directives au prochain conseil d'administration.

Conférence sur l'étude « Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent »

L'étude s'inscrit en complément de travaux sur l'adoption des plans de transport collectif, auxquels le CREBSL participe avec les MRC de la région. Rendue possible grâce à une subvention du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), l'étude a pour objectif de documenter, comparativement au pétrole, les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'utilisation de l'électricité comme moyen alternatif de propulser le transport collectif au BSL. Elle démontre qu'il est possible d'offrir l'ensemble des circuits régionaux de minibus ainsi que le service de rabattement par taxibus vers ceux-ci avec des véhicules entièrement électriques. De plus, la solution électrique s'avère très profitable, même en l'absence de tout programme de subvention. L'étude ainsi que les documents complémentaires sont disponibles au crebsl.com.

Une activité pour les membres et ouverte au public

À ses membres, le CREBSL offre gracieusement le repas et la conférence; aux autres, il charge un coût modique de 10 \$ (individus) et de 25 \$ (organismes). Le coût d'adhésion pour un individu est de 5 \$ ou 10 \$ et celui d'un organisme est de 10 \$ ou 25 \$. Les frais de déplacement d'un représentant par organisme membre à but non lucratif seront remboursés. Enfin, les participants sont invités à privilégier le transport en commun et le covoiturage, notamment en utilisant la plateforme covoiturage.ca.

Espérant vous recevoir en grand nombre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale,

Luce Balthazar

p. j. Ordre du jour proposé et fiche d'information

Note: La Station est située à 150 m à l'est de la Cathédrale, sur Saint-Germain, la première rue au sud de la route 132. On peut y accéder par les portes affichant le numéro 40, situées à l'avant ou à l'arrière de l'édifice, où se trouvent d'ailleurs des stationnements gratuits.